	Assemblée Générale 29 juin 2004 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 01/06/2005 Réf. : JLD/IB/05-581 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 1/8
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

L'Assemblée Générale de l'Observatoire Régional des Urgences de Midi-Pyrénées (ORU-MiP) s'est tenue le 29 juin 2004 à la salle Gaspard-de-Maniban de l'Hôtel Dieu St Jacques.

La séance a débuté à 14h30 et était présidée par M. Daniel Moinard, Président de l'ORU-MiP.

Les établissements membres ont été invités à signer la feuille d'émargement, afin de pouvoir se prononcer sur les différents points soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Les établissements présents, ou ayant donné pouvoir, représentent 318 votes.

En tant que membres associés, le Collège Midi-Pyrénées de Médecine d'Urgence, le Collège Régional des DIM, le SAMU de France, l'Observatoire Régional de la Santé et l'Union Régional des Médecin Libéraux représentent 264 votes.

Soit un total de : 582 votes. Le quorum est à 495 parts.

Les établissements ci-dessous n'étaient ni présents ni représentés :

- Centre Hospitalier du Pays d'Olmes
- CHIC Sud-Aveyron
- CH Rodez
- CH Decazeville
- CH Cahors
- CH Figeac
- CH Gourdon
- CH Lourdes
- CHIC Castres-Mazamet
- CH Montauban
- Clinique du Pont de Chaume
- CHIC Castelsarrasin Moissac

1. Introduction

M. Moinard soumet au vote le procès-verbal de la précédente séance du 26 juin 2003.

Résultat du vote :

Pour : **582**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le procès verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2003 est donc adopté à l'unanimité, avec 582 votes pour.

M. Moinard demande à l'assemblée s'il y a des questions diverses à inscrire à l'ordre du jour.

Le Dr Ducassé précise qu'il a effectivement un point supplémentaire à inscrire : lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le même jour, les administrateurs ont souhaité que les membres de

	Assemblée Générale 29 juin 2004 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 01/06/2005 Réf. : JLD/IB/05-581 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 2/8
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

l'AG donne leur avis sur la proposition de réactualisation du nombre de parts par établissements, réactualisation faite grâce aux données de l'année 2003.

Il présente ensuite l'ordre du jour :

I. Rapport sur la politique d'activités de l'ORU

1. Présentation du rapport annuel
2. Politique de communication
3. Appels d'offres SRU
4. Appel d'offres « informatisation des vecteurs Smur »
5. Travaux de l'ORU

II. Les aspects administratifs de l'ORU

1. Aspects financiers
2. Aspects administratifs
3. Questions diverses

III. Questions diverses

I. Rapport sur la politique d'activités de l'ORU

▪ 1. Présentation du rapport annuel

Mme Sagnes-Raffy fait état des résultats de l'analyse de la base de données concernant l'accueil des urgences et cède la parole à son tour au Dr Denis Arcuset, pour un exposé des interventions préhospitalières ainsi que sur les transferts interhospitaliers.

Le Dr Ducassé remercie vivement le Dr Christine Sagnes-Raffy et le Dr Denis Arcuset qui se sont beaucoup investis dans la rédaction de ce troisième rapport.

Il remercie également tous les Correspondants Evaluation Qualité ainsi que les médecins DIM de l'ensemble des établissements.

Melle Boulesteix fait ensuite un point sur l'édition de ce rapport :

- 148 pages (76 pages en 2001, 140 pages en 2002)
- 600 exemplaires ont été imprimés
- 520 exemplaires seront envoyés comme chaque année, aux destinataires habituels (*Membres des établissements, tutelles régionales, ministère, ...*)
- Coût financier : 17 025 € (réalisation + impression)
- Financement ARH : 15 800 €

M. Moinard demande s'il y a des questions ou observations. Il félicite l'équipe médicale de l'observatoire et en profite pour faire remarquer qu'il n'y a pas d'autres exemples en France. De plus, dans l'élaboration des SROS, les établissements peuvent se procurer énormément d'information de ce rapport annuel.

	Assemblée Générale 29 juin 2004 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 01/06/2005 Réf.: JLD/IB/05-581 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 3/8
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

M. Moinard soumet au vote le rapport annuel 2003.

Pour : **582**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le rapport annuel 2003 est donc adopté à l'unanimité, avec 582 votes pour.

▪ 2. La politique de communication

Mme Dumoulin rappelle que le deuxième Forum sur l'évaluation des Urgences a eu lieu le 12 décembre 2003, à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques. Le Forum en quelques chiffres :

- 526 envois postaux
- 234 inscriptions
- 190 participants, dont 111 médecins

Elle fait ensuite une présentation de la page d'accueil du nouveau site web de l'Observatoire : www.oru-mip.fr. L'ouverture officielle a eu lieu le 20 octobre 2003 et nous constatons une moyenne de fréquentation de 11 internautes par jour.

Mme Dumoulin énonce les trois premiers numéros du Recto Verso :

N° 1 : base Accueil des Urgences Midi-Pyrénées – Rapport régional 1^{er} semestre 2003

N° 2 : smur secondaires 2002

N° 3 : la pathologie asthmatique dans les Urgences de Midi-Pyrénées

Tous les deux mois, 320 envois sont adressés aux établissements, aux tutelles régionales, au Ministère, aux Préfectures et sous-préfectures, ainsi qu'aux personnalités politiques de la région (sénateurs, députés, conseillers généraux)

Ce document est enregistré à la Bibliothèque National de France, et possède un numéro ISSN, numéro attribué gratuitement à toute publication en série quelque soit la périodicité.

Le Dr Ducassé souhaiterait plus de fréquentation, plus de présence sur le forum du site internet.

▪ 3. Appel d'offres – Serveur Régional des Urgences

Le Dr Ducassé présente brièvement les deux appels d'offres pour lesquels, dans le cadre du plan « Hôpital 2007 », l'Agence Régional de l'Hospitalisation a confié à l'ORU-MIP la maîtrise d'ouvrage :

- N°1 : « Mise en place d'un serveur régional des urgences en Midi-Pyrénées », appel d'offres en cours,
- N° 2 : « Informatisation des vecteurs assurant les interventions Smur », appel d'offres à venir

Il cède la parole au Dr Olivier Azéma, responsable au sein de l'ORU de ce projet SRU.

	Assemblée Générale 29 juin 2004 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 01/06/2005 Réf.: JLD/IB/05-581 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 4/8
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

Le Dr. Azéma informe que cet appel d'offres suit la procédure de dialogue compétitif. Il a été lancé le 27 février dernier. La parution au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics est enregistrée le 3 mars sous l'annonce n° 62.

Il rappelle que ce serveur régional se veut accessible à différents profils d'utilisateurs (professionnels de santé et tutelles). Il a pour objectif de proposer à chacun d'entre eux une information personnalisée et pertinente à l'instant « t » sur les différentes ressources mobilisables ou déjà mobilisées dans le cadre de l'urgence.

Quatre grands types d'information seront consultables :

1. la permanence de soins extrahospitalière
2. les ressources hospitalières
3. les bases de connaissance de l'urgence
4. le suivi d'activité des urgences et la veille sanitaire

Ce serveur d'information se veut évolutif, notamment par l'intégration, dans un second temps, de l'activité des 26 Smur.

Lors de cette procédure, 15 candidats ont adressé leur dossier. Après examen, l'Observatoire a décidé d'en retenir 5. Le dialogue compétitif s'est déroulé lors de 3 entretiens avec chaque candidat. La personne responsable du marché, le Dr. Jean-Louis Ducassé, a clôturé cette procédure le 11 juin.

Grâce aux différents échanges avec les candidats et aux nouvelles informations récoltées, le Dr. Azéma a pu rédiger la dernière version du Cahier des Clauses Techniques Particulières. Ce document, accompagné de l'acte d'engagement a été envoyé aux 5 candidats le 18 juin. Les offres doivent être parvenues avant le 7 juillet 2004, 18h.

La commission d'appel d'offres, composée de :

Alain ABRAVANEL, Médecin Urgentiste, CHIVA – Foix Pamiers
Denis ARCUSET, Médecin Urgentiste, ORU-MiP
Olivier AZEMA, Médecin, chargé de l'administration du serveur, ORU-MiP
Isabelle BOULESTEIX, Chargée de mission, ORU-MiP
Fabien CATALA, Membre du Conseil d'Administration de l'ORU-MiP, président de la Commission
Martine COTTET, Direction des affaires financières, CHU Toulouse
Paul FRONTIN, Responsable Adjoint, Délégation à l'Informatique Hospitalière au CHU Toulouse
Emmanuel HORNUS, Représentant, du Collège Régional d'Information Médicale de Midi-Pyrénées
Guy MARTY, Chargé de mission, représentant le Directeur de l'ARH Midi-Pyrénées
Eric MAUVIERE, Consultant - Assistant à Maîtrise d'ouvrage

se réunit le 27 juillet pour retenir le candidat en application de l'article 8 du règlement de la consultation.

La mise en service de ce serveur est prévue pour le 29 avril 2005.

Le Dr. Ducassé cède ensuite la parole au Dr Arcuset, chef de projet du second appel d'offres.

Le Dr. Arcuset précise que cet appel d'offres a pour objet l'équipement en PC embarqué, résistant et communiquant, des 49 véhicules (y compris les hélicoptères) utilisés pour les interventions primaires des Smur de la région Midi-Pyrénées.

Ce projet vise à :

	Assemblée Générale 29 juin 2004 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 01/06/2005 Réf. : JLD/IB/05-581 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 5/8
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

- aider les équipes d'intervention des Smur à mieux accéder à l'information dont ils ont besoin
- faciliter le transfert d'informations sur un patient donné vers les autres membres de la chaîne de soins
- recenser les caractéristiques globales des pathologies et des patients qu'ils traitent ainsi que la nature des soins

Pour cela, l'Observatoire a souhaité impliqué les différentes équipes médicales des Smur et a constitué un comité technique (1 correspondant par établissement), chargé de définir la description de l'interface attendue.

Il fait part du planning prévisionnel : lancement au Journal Officiel de la Communauté Européenne ainsi qu'au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics le 29 octobre 2004. La remise des offres étant prévue pour le 3 janvier 2005. Après l'attribution du marché, le 31 janvier suivant, le candidat sera tenu de mettre en service le matériel en deux temps :

- 1er mars : installation progressive dans les départements de l'Ariège, la Haute-Garonne et le Tarn et Garonne
- 1er avril : installation dans les autres départements (Aveyron, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées et le Tarn)

Il rappelle que cette informatisation sera mise en relation avec le serveur régional des urgences et opérationnelle le 29 avril 2005.

▪ 4. Présentation des travaux de l'ORU

➤ Rapport intermédiaire de l'enquête CNAMTS

Cette enquête a pour but de déterminer les raisons pour lesquelles les patients se présentent dans un service d'urgence, plutôt que de faire appel à la permanence de soins.

Le Dr. Sagnes-Raffy et le Dr Ducassé, au nom de l'ORU-MiP, ont rédigé un premier rapport qui a été adressé au Président du Conseil Scientifique de la CNAMTS. Ils attendent les résultats des deux enquêtes parallèles menées par l'URML et par l'ORMiP, pour confronter les résultats et rédiger le rapport définitif. Ce dernier sera publié au mois de septembre 2004.

Le Dr. Sagnes-Raffy souligne que les patients ont tous été interrogés au même moment. Ce sont ceux susceptibles de rester le plus longtemps qui ont répondu qu'ils iraient se faire soigner ailleurs ; 62 % des patients n'ont pas fait l'objet d'actes thérapeutiques et que 13 % ont bénéficié de radiographies.

Monsieur Moinard demande l'opinion de la CNAMTS.

M. Ducassé précise que l'interlocuteur de l'Observatoire est le Conseil Scientifique. Pour le moment, aucune observation n'a été faite. Un envoi à chaque directeur des tutelles régionales (CRAM, DRASS, ERSM,...) a également été fait.

M. Ducassé tient à souligner le fait qu'il n'existe aucun élément de comparaison dans la littérature française et que cette enquête est la première de ce type au niveau national. L'enquête de la DREES (n° 215, Janvier 2003, « les motifs et trajectoires de recours aux urgences hospitalières ») avait été réalisée par téléphone et plusieurs jours après la sortie des usagers du service.

	Assemblée Générale 29 juin 2004 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 01/06/2005 Réf. : JLD/IB/05-581 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 6/8
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

➤ **Evaluation régionale des Centre de Recueil et de Régulation des Appels (CRRA)**

Le Dr Ducassé informe que dans le cadre du nouveau Schéma Régional d'Organisation Sanitaire (SROS 2004/2009), volet « Urgences, l'Observatoire Régional des Urgences devra « développer une évaluation de l'activité des centres de réception et de régulation des appels (CRRA). Il cède la parole au Dr Arcuset.

Le Dr. Arcuset expose ce nouveau projet qui est l'évaluation régionale des CRRA. En effet, dans la continuité de l'évaluation des urgences hospitalières et pré hospitalières, il y a l'évaluation de l'activité des centres 15.

Cette régulation est constituée de la réception d'un appel, d'une décision et d'un suivi de la décision. Les items à retenir doivent donc décrire ces 3 phases de la régulation au sein de 3 chapitres.

Pour cela il précise la nécessité pour les centres 15 d'être réellement informatisés tant pour la réception de l'appel que pour la gestion des affaires, ainsi qu'une informatisation liant centres 15, Smur et structures médicales afin de s'assurer du suivi des patients, de leur diagnostic, de leur gravité etc ..

II. Les aspects administratifs de l'ORU

▪ 1. Aspects financiers

➤ Budget Prévisionnel 2004

Mlle Boulesteix présente les documents qui ont été validés par la Commission, qui s'est réunie le 22 octobre sous la présidence de M. Cohade.

En ce qui concerne le BP 2004 : au niveau des frais de personnel, seule la part de 20% du salaire du Dr. Ducassé reste à la charge des établissements. Les autres salaires sont financés par des enveloppes ARH.

Au niveau des frais de gestion, la création du site web a généré de nouveaux frais ; la réservation du serveur ainsi que les noms de domaines sont à renouveler chaque année.

Le budget prévisionnel 2004, d'un montant de 106 203 €, représente une augmentation de 0,94 % par rapport au BP 2003.

Monsieur Moinard propose de passer au vote :


Résultat du vote :

Pour : **582**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le budget prévisionnel 2004 est adopté à l'unanimité, avec 582 votes pour.

	Assemblée Générale 29 juin 2004 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 01/06/2005 Réf. : JLD/IB/05-581 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 7/8
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

➤ Appel de fonds 2004

Melle Boulesteix fait un point sur l'appel de fonds 2004, adressé aux établissements membres de l'ORU-MiP le 6 février dernier, pour un montant global de 106 203 €.

A la date de l'Assemblée générale, 31 établissements sur 34 s'étaient acquittés de leurs cotisations. Seuls trois établissements n'avaient pas régularisé (partiellement ou totalement) leurs participations : il s'agissait de la Clinique Saint Jean Languedoc et des Centres Hospitaliers de Decazeville et de Goudon.

▪ **2. Aspects réglementaires**

➤ Modification du règlement intérieur

Le Dr Ducassé fait part d'une proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration du 4 novembre 2003. Cela concerne l'article 3 du règlement intérieur qui fera désormais état de l'édition du rapport annuel en plus de l'analyse intermédiaire semestrielle.

M. Ducassé fait état du changement d'organisation des urgences de la ville de Lavelanet. L'Upatou est rattachée au Centre Hospitalier du Pays d'Olmes qui devient de fait membre de l'Observatoire Régional des Urgences en lieu et place de la Clinique La Soulano, précédemment autorisée à faire fonctionner l'Upatou de Lavelanet. Conformément à l'article 12 de la Convention Constitutive, cette modification doit être soumise au vote.

Monsieur Moinard propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : **582**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Les deux modifications du règlement intérieur sont donc adoptées à l'unanimité, avec 582 votes pour.

III. Questions diverses

➤ Proposition de réactualisation du nombre de parts par établissement

A la demande des membres du Conseil d'administration qui s'est tenu le même jour que cette assemblée générale, un point supplémentaire est inscrit à l'ordre du jour.

Monsieur Moinard cède la parole au Dr DUCASSÉ.

Le Dr Ducassé rappelle les faits : au cours du conseil d'administration du 4 novembre 2003, M. Rogez, administrateur, demandait si une réactualisation du nombre de parts de chaque établissement était prévue. Il soulignait qu'il serait bon, à période régulière, de la redéfinir.

Pour cela, le Dr Ducassé avait proposé d'attendre 3 années de recueil, c'est à dire fin 2003.

	Assemblée Générale 29 juin 2004 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 01/06/2005 Réf.: JLD/IB/05-581 Code documentaire : ORU. AG-ENR 01 Page 8/8
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

La répartition initiale du nombre de parts était fonction du nombre de passages dans le service d'urgence de l'établissement, déclaré par lui, dans le dossier de demande d'autorisation à exercer une activité d'urgence, en 1998.

Les établissements membres de l'Oru représentaient un total de 486 parts. Suite à l'adhésion du Centre Claude Bernard d'Albi, le nombre de parts a été réévalué à 492.

Le Dr Ducassé présente le tableau de réactualisation du nombre de parts par établissements réalisé avec les données de l'année 2003. La cotisation 2004 versée par les établissements est comparée à une cotisation revalorisée. Deux pourcentages sont à souligner :

- + 72% : la Polyclinique du Sidobre a doublé son activité,
- - 41% : la Clinique de l'Ormeau a effectué près de 3 000 passages en moins

Monsieur Moinard propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : **582**

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : La proposition de réactualisation du nombre de parts par établissement sont donc adoptées à l'unanimité, avec 582 votes pour.

Pas de question supplémentaire à l'ordre du jour de cette assemblée générale, Monsieur Moinard remercie toutes les personnes présentes ainsi que l'équipe de l'Observatoire et lève la séance à 16h15.